



**PRÉFÈTE
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 14 mai 2022

PROJETS D'INVESTISSEMENT : L'ÉTAT AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Le vendredi 13 mai 2022 s'est tenue, sous la présidence de Madame la préfète, la commission de soutien de l'État à l'investissement des collectivités.

Cette commission présente chaque année aux élus, la programmation des subventions d'investissement de l'État aux collectivités : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID). Elle doit émettre un avis sur les projets les plus conséquents.

Depuis 2014 et la création de la DETR, le montant du soutien de l'État aux collectivités a augmenté de 172 %. En 2022, ce sont 8,64 M€ de DETR, 5,89 M€ de DSIL et 1,66 M€ de DSID, soit plus de 16 M€ de subventions publiques, qui vont irriguer le territoire et susciter, par effet de levier, un volume total d'investissement de 52,3 M€ par les collectivités.

Cette année, le soutien de l'État s'est inscrit dans le contexte des nouveaux contrats de relance et de transition écologique (CRTE), signés entre l'État, le conseil régional, le conseil départemental et l'ensemble des intercommunalités. Ces engagements se concrétisent aujourd'hui par la réalisation de projets structurants, portés par les collectivités et s'inscrivent dans les priorités nationales poursuivies par les services de l'État. **La programmation 2022 transcrit cette mise en œuvre en finançant 82 projets issus des CRTE pour 10,86 M€, soit 74,7% de l'enveloppe globale DSIL/DETR.**

L'intervention de l'État auprès des collectivités se concentre sur les projets les plus favorables à la population au regard des objectifs d'utilité sociale, de transition écologique, de mobilité. Les projets qui concernent la rénovation énergétique (sous réserve d'un gain notable d'au moins 30 % de la consommation énergétique), les bâtiments scolaires, les mobilités douces, les installations sportives, de santé ou qui favorisent l'engagement associatif sont ainsi les plus nombreux à en être bénéficiaires.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr

1/1

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9